

SCORE GLOBAL HEINEKEN ENTREPRISE

91 POINTS /100

INDICATEUR 1 – ÉCART DE RÉMUNÉRATION

*Écart entre les moyennes de rémunération
(Salaire de base + bonus + avantage nature + primes
individuelles)*

- Ecart = 3,2 % en faveur des femmes

36 POINTS/40

INDICATEUR 2 – ÉCART DE TAUX D'AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES (HORS PROMOTIONS)

*Écart entre les taux d'augmentations hors
promotions*

- Ecart = 10,2 % en faveur des hommes

20 POINTS /20

INDICATEUR 3 – ÉCART DE TAUX DE PROMOTIONS

*Écart entre les taux de promotions
(changement de niveau/Hay Grade)*

- Ecart = 4 % en faveur des femmes

10 POINTS/15

INDICATEUR 4 – POURCENTAGE DE SALARIÉES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE AUGMENTATION DANS L'ANNÉE SUIVANT LEUR CONGÉ MATERNITÉ

*Nombre de salariées de retour VS nombre d'entre elles
augmentées*

- Résultat = 100 %

15 POINTS/15

INDICATEUR 5 – NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARMI LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

Mêmes rémunérations que l'indicateur 1

- Résultat = 4 femmes vs 6 hommes

10 POINTS/10